

Les experts-comptables se mobilisent pour le pouvoir d'achat

À l'aube du second tour de l'élection présidentielle, l'Ordre a souhaité rappeler les propositions portées depuis de nombreux mois sur un enjeu crucial pour notre pays : le pouvoir d'achat.

Nous sommes au cœur de l'économie et au cœur de la société, nous sommes des chefs d'entreprise au service des chefs d'entreprise : nous sommes légitimes pour proposer et orienter nos dirigeants.

Aussi, nous proposons de :

- Supprimer les cotisations sociales (hors retraite) des salaires et transférer le financement de la protection sociale par une hausse de la TVA et une micro-taxe sur les mouvements financiers ;
- Augmenter le pouvoir d'achat en exonérant de cotisations sociales (salariales et patronales) et d'impôts les heures supplémentaires et complémentaires. Cette mesure favoriserait à la fois le pouvoir d'achat des salariés et la capacité des entrepreneurs à assurer leur production malgré les difficultés de recrutement ;
- Pérenniser la prime PEPA version 2021 exonérée de cotisations sociales et d'IR (intéressement simplifié pour les petites entreprises jusqu'à 50 salariés) ;
- Autoriser les débloquages exceptionnels de l'épargne salariale, sans conditions d'utilisation ;
- Exonérer les dons d'argent pour l'acquisition d'un bien immobilier (achat, construction, investissement locatif...);
- Augmenter le montant des donations exonérées et réduire la durée des abattements. Par exemple : 150 000 euros tous les 12 ans (donation en nue-propriété) ou 300 000 euros tous les 6 ans (donation en pleine propriété).

Être acteurs plutôt que spectateurs, proposer plutôt que protester, construire plutôt que dénigrer... Fiers d'être experts-comptables !

[Téléchargez les 100 propositions](#)

